******

***« Sensibilisation, mobilisation et conscientisation des communautés de Zamai et Moskota sur la protection contre l'exploitation et les abus sexuels en contexte d’urgence humanitaire »***

**TERMES DE REFERENCE**

**ATELIER DE FORMATION ACTEURS HUMANITAIRES SUR LA PROTECTION CONTRE L’EXPLOITATION ET LES ABUS SEXUELS SUR LES BENEFICIAIRES (PEAS)**

**THEME : « Acteurs humanitaires et protection des bénéficiaires de l’aide humanitaire contre toute forme d’exploitation et d’abus sexuel »**

**Octobre 2021**

**INTRODUCTION**

L’exploitation et les abus sexuels commis par des travailleurs humanitaires et autres acteurs intervenant dans l’aide apportée aux populations les plus vulnérables sont en contradiction directe avec les principes sur lesquels repose l’action humanitaire. L’exploitation et les abus sexuels constituent un préjudice infligé aux personnes mêmes qui sont en quête de protection contre un conflit armé ou une catastrophe naturelle.

Dès la survenue de la crise sécuritaire dans la région de l’Extrême Nord précisément à Zamaï et Mozogo, plusieurs acteurs humanitaires des Organisations de la société civile, du système des Nations Unies et des services de l’Etat ont mis en place des programmes pour répondre aux besoins énormes des populations affectées. Ces interventions humanitaires ont mobilisé un nombre pléthorique d’intervenants humanitaires et associés (relais communautaires) qui agissent au quotidien au côté des populations victimes afin de leur apporter de l’assistance et du soutien. Dans cette état de vulnérabilité et de précarité absolue, les acteurs humanitaires pourraient ou auraient adopter des attitudes et comportements de domination et de pouvoir conduisant à l’exploitation et d’abus et/ou économique sur les bénéficiaires qui ne vivent que de ce soutien, ouvrant ainsi la voie libre aux cas d’exploitation sexuelle. Les femmes et les jeunes filles sont les plus touchées. La plupart des familles vulnérables préfèrent envoyer les femmes et les filles aux rencontres communautaires dans l’espoir d’influencer le personnel humanitaire dans le choix des bénéficiaires. Dans la perception communautaire, être proche d’un acteur humanitaire est perçu comme un privilège et non comme un acte d’exploitation ou d’abus. Ainsi, pousser sa fille ou sa femme aux faveurs des intervenants humanitaires est davantage un acte de faveur qui accorde beaucoup de bénéfice. En effet, la situation de vulnérabilité extrême de ces populations les expose à toute sorte d’abus de la part des humanitaires qui leur apporte assistance. Il est de ce fait important de mener des sensibilisations dans les communautés pour que les incidents d'exploitation et abus sexuels impliquant des travailleurs humanitaires soient désormais dénoncés et rapportés.

Ainsi, ce projet mobilise les acteurs humanitaires et les communautés pour une plus grande prise de conscience face à ces actes odieux qui constituent un outrage outrancier sur la pratique et l’esprit de l’humanitaire. C’est dans cet ordre qu’une session de formation se tiendra adressée aux acteurs humanitaires internationales et locales agissant dans les communautés de Zamai et Moskota.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

L’objectif global de cette session de formation est de :

Renforcer les capacités et les connaissances des acteurs humanitaires sur les normes PEAS.

Spécifiquement, il s’agira de

* Renforcer la compréhension des acteurs humanitaires sur les principes et les éléments qui régissent la PEAS dans le cadre de leur travail ;
* Définir l’exploitation et les abus sexuels et le code de conduite que devraient observer tout intervenant humanitaire ce qui concerne les relations sexuelles avec les bénéficiaires ;
* Déterminer des mesures pour prévenir l’exploitation et les abus sexuels des acteurs humanitaires vis-à-vis des bénéficiaires de l’assistance humanitaire ;
* Mettre au point des mécanismes précis permettant de signaler les actes d’exploitation ou d’abus sexuels ;
* Élaborer des mécanismes permettant aux intervenants humanitaires de prendre des mesures efficaces en cas de problèmes d’exploitation et d’abus sexuels ;
* Susciter la mise en place d’une unité de coordination PEAS regroupant les intervenant de la zone/Département ainsi que ses modalités de fonctionnement;
* Encourager les acteurs présents à élaborer des Politique PEAS et les vulgariser auprès de tout le personnel de leurs organisations respectives.

RESULTATS ESCOMPTES DE LA FORMATION

Au terme de cette session de formation, les produits suivants sont escomptés :

* Les participants ont acquis des connaissances nécessaires sur les normes et principes régissant la PEAS ;
* Des messages clés (affiches et spots) discutés et harmonisés de manière participative
* Des engagements et planifications des représentants des structures
* Mécanismes opérationnels de remontée des plaintes au niveau des structures et dans les communautés discutés et connus
* Une cellule de coordination locale PEAS mise en place constitué par les acteurs intervenants.

METHODOLOGIE

La méthodologie préconisée lors de cette session de formation alternera entre les expositions et les travaux pratiques. En effet, chaque module exposé sera sanctionné par un exercice pratique afin de s’assurer de la bonne compréhension des participants.

Toutefois, nous allons davantage prioriser l’approche participative et interactive au détriment de l’approche conférence, étant entendu qu’il s’agit des outils pratiques dont les jeunes leaders devront se servir au sein de leurs organes respectifs. A ce titre, le/la facilitateur devra veiller à la pratique constante des échanges et des discussions constructives à travers une approche andragogique bien élaborée.

DATE ET DUREE DES SESSIONS DE FORMATION

La formation aura lieu pendant 2 jours sur chaque site le 19-20 octobre 2021.

LIEU/SITE DE FORMATION

Les formations se tiendront à Zamai (Foyer des jeunes) et à Mozogo (Salle des actes de la mairie). Cependant, pour des raisons de sécurité, le site de Mozogo peut connaitre une délocalisation pour Mokolo en cas de besoin.

PARTICIPANTS A LA FORMATION

30 participants sont attendus sur chaque site de formation suivant la répartition ci-après :

|  |
| --- |
| SITE ZAMAI |
| ACES | Association Camerounaise d’Etude Sociale | 2 |
| ADPS | Association pour le Developpement de la Pisciculture dans le Septentrion | 2 |
| CAPROD | CENTRE D'APPUI A L'AUTO PROMOTION POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE | 2 |
| EFA Cameroon | Education Fights AIDS Cameroon  | 2 |
| JAPSSO | Jeunesse Active pour la lutte contre le VIH/SIDA et ses Souffrances | 2 |
| PC | Public Concern | 3 |
| ALIMA | Alliance for International Medical Action | 2 |
| IEDA RELIEF | International Emergency and development AID | 2 |
| INTERSOS  | International SOS | 2 |
| LWF | Lutheran World Federation  | 2 |
| MC | International Medical Corps | 2 |
| SI | SOLIDARITES INTERNATIONAL | 2 |
|   |   | 25 |
| SITE MOZOGO/MOKOLO |
| PUI | Première Urgence Internationale | 2 |
| PAM | Programme Alimentaire Mondiale | 2 |
| NRC | Norwegien Refugee Council | 2 |
| OIM | Organisation International Migration | 2 |
| IRC | International Rescue Committee | 2 |
| COHEB Int'l | Community Humanitarian Emergency Board | 2 |
| ACF | Action Contre la Faim | 2 |
| ALDEPA | Action Locale pour Développement Participatif et Autogéré | 2 |
| ALVF-EN | ASSOCIATION DE LUTTE CONTRE LES VIOLNCES FAITES AUX FEMMES -EXTREME NORD | 2 |
| TAMMOUNDE | ASSOCIATION TAMMOUNDE | 2 |
| CARITAS | COMITE DIOCESAIN DES ACTIVITES SOCIO-CARITATIVES | 2 |
| ONE  | ON EST ENSEMBLE  | 2 |
|   |   | 25 |

NB : La participation féminine est fortement recommandée (Au moins 1/3 des participants/organisation).

FACILITATION DE LA FORMATION

La facilitation des différentes sessions de formation sera assurée par OCHA, qui définira par ricochet le contenu des modules à dispenser.